



Faits saillants innovation du budget fédéral de 2021

Innovation et transformation numérique

Dans son budget, le gouvernement fédéral a pris acte de la mutation de l'économie mondiale vers une économie du savoir. Cette transition est soutenue par l'innovation, qui stimulera la croissance s'appuyant sur la convergence des technologies comme l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et la génomique. La transition vers une nouvelle économie aura une incidence sur l'ensemble des secteurs d'activité, des domaines et de la société. Des politiques axées sur l'innovation sont généralement mises en œuvre pour accroître la productivité et favoriser une croissance durable à long terme, ce qui sera essentiel au cours des prochaines années alors que le Canada remboursera la dette qu'il a cumulée en raison des dépenses de soutien liées à la pandémie.

Dans le document budgétaire, la ministre Freeland propose une gamme d'investissements et de nouvelles initiatives qui visent à stimuler l'innovation et la croissance. Vous trouverez ci-dessous un résumé des annonces faites en ce sens.

Investissements dans les secteurs clés et les technologies propres

L'annonce la plus importante du budget à cet égard est l'augmentation du financement du Fonds stratégique pour l'innovation, qui sera rehaussé de 7,2 milliards de dollars sur sept ans. Créé en 2017, le Fonds stratégique pour l'innovation aide les entreprises à réaliser des investissements en innovation en finançant de grands projets pour lesquels la contribution minimale du gouvernement est de 10 millions de dollars. L'investissement se répartit comme suit :

- 2,2 milliards de dollars dans le financement de projets innovateurs, y compris dans les secteurs des sciences de la vie, de l'aérospatiale, de l'automobile et de l'agriculture;
- 5 milliards de dollars sur sept ans dans l'accélérateur net zéro, en plus des 3 milliards de dollars annoncés en décembre 2020, ce qui devrait aider à décarboniser l'industrie lourde, à appuyer l'adoption des technologies propres et à accélérer nettement la réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays d'ici 2030.

De plus, le budget prévoit des montants additionnels de 1 milliard de dollars à l'appui d'investissements dans le développement de technologies propres, et de 319 millions de dollars précisément pour la recherche, le développement et la commercialisation de technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone.

Ces mesures s'ajoutent à une réduction proposée de 50 % des taux d'imposition du revenu des sociétés et des petites entreprises pour les entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission, telles que les éoliennes, les panneaux solaires, les véhicules ou les batteries électriques et l'hydrogène vert.

Le budget propose également un financement dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la génomique et de l'informatique quantique, notamment :

- 400 millions de dollars sur six ans pour la nouvelle stratégie pancanadienne en matière de génomique;
- 444 millions de dollars sur dix ans pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle;
- 360 millions de dollars sur sept ans pour une nouvelle stratégie quantique nationale.

Chacune de ces stratégies de financement vise à appuyer la recherche et le développement, la création d'entreprises, la commercialisation des technologies et l'embauche de talents.

Soutien à l'innovation pour les petites et moyennes entreprises

Le budget alloue 4 milliards de dollars pour favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises en les aidant à passer au numérique et à tirer parti des possibilités de commerce électronique, une mesure qui vise à atteindre 160 000 entreprises. Le financement comprend une enveloppe de 1,4 milliard de dollars qui sera gérée par l'intermédiaire du nouveau Programme canadien d'adoption du numérique, et une autre de 2,6 milliards par l'intermédiaire de la Banque de développement du Canada pour aider les entreprises à financer l'adoption des technologies.

Dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque, le budget propose un financement supplémentaire pour le capital de risque destiné aux entreprises en démarrage, ainsi qu'un financement accru pour la recherche et l'aide à 2 500 petites et moyennes entreprises supplémentaires, par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle.

Le budget de 2021 propose d'améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada en apportant des améliorations à la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et aux règlements connexes. Ces modifications proposées devraient augmenter le financement annuel de 560 millions de dollars et ainsi aider environ 2 900 petites entreprises supplémentaires, entre autres en élargissant l'admissibilité aux catégories de prêts afin d'inclure les prêts liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux actifs et aux dépenses des entreprises en démarrage.

Appui à la transition vers la population active

Le budget annonce plusieurs initiatives visant à aider les travailleurs canadiens à faire la transition vers des industries en croissance dans l'économie du savoir, notamment :

- 960 millions de dollars sur trois ans pour le programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle afin de concevoir et d'offrir de la formation adaptée aux besoins des entreprises. Ce programme vise à jumeler jusqu'à 90 000 Canadiens à la formation dont ils ont besoin pour accéder à des emplois dans les secteurs en croissance comme les soins de santé et les technologies propres;
- 298 millions de dollars sur trois ans pour le programme Compétences pour réussir visant le développement, par la formation, de compétences propres à l'économie du savoir;
- 250 millions de dollars sur trois ans à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour élargir les approches de perfectionnement et de redéploiement des travailleurs dans le but de répondre aux besoins des industries en croissance.

De plus, le budget propose de modifier le *Code canadien du travail* afin d'améliorer la protection des travailleurs à la demande, qui ont une influence croissante dans l'économie de l'innovation.

Propriété intellectuelle et investissement des entreprises

Faisant fond sur la Stratégie en matière de propriété intellectuelle du Canada annoncée dans le budget de 2018, le gouvernement propose de soutenir davantage les innovateurs, les entreprises en démarrage et les entreprises axées sur la technologie du Canada au moyen du financement suivant :

- 90 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, afin de créer un programme de rehaussement de la propriété intellectuelle qui aidera les accélérateurs et les incubateurs à permettre aux entreprises en démarrage d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle;
- 75 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, au Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, afin que celui-ci permette à ses entreprises clientes à forte croissance d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle.

Ces investissements directs seraient complétés par un **examen stratégique des programmes de propriété intellectuelle** qui sera mis en œuvre. Il devrait consister en une évaluation générale des dispositions relatives à la propriété intellectuelle contenues dans les programmes d'innovation et de science du Canada, de la recherche de base aux projets liés à des produits en voie de commercialisation. Ces travaux garantiront que le Canada et les Canadiens profitent pleinement de l'innovation et de la propriété intellectuelle.

Le budget de 2021 propose de permettre la passation en charges immédiate d'un montant maximal de 1,5 million de dollars en investissements admissibles effectués par des sociétés privées sous contrôle canadien à compter du jour du dépôt du budget, soit le 19 avril 2021, et avant 2024. Les investissements

admissibles couvriront plus de 60 % des investissements en capital effectués habituellement par les sociétés privées sous contrôle canadien. Cette mesure incitative cible les investissements en capital à court et à moyen terme qui pourront accélérer la relance économique du pays. Elle comprend des investissements dans un vaste éventail d'actifs, notamment les actifs numériques et la propriété intellectuelle, ce qui incitera davantage les entreprises à se tourner vers une économie plus productive qui sera axée sur le savoir.

Transition vers une économie du savoir et un gouvernement numérique

Le gouvernement a annoncé plusieurs initiatives visant à faciliter la transition vers une économie du savoir, tant pour le secteur privé que pour le secteur public, notamment les suivantes :

- permettre aux sociétés canadiennes la passation en charges de 1,5 million de dollars d'investissements admissibles pour faciliter la transition vers une économie axée sur le savoir qui comprend les actifs numériques et la propriété intellectuelle;
- présenter un projet de loi visant la mise en œuvre d'un nouveau cadre de surveillance des paiements de détail qui favoriserait la croissance, l'innovation et la compétitivité en matière de services de paiement numérique tout en rendant ces derniers plus sécuritaires pour les consommateurs et les entreprises;
- augmenter le financement du Service numérique du Canada à 88 millions de dollars sur quatre ans et à 25,8 millions par année par la suite;
- injecter 456 millions de dollars dans la cybersécurité afin de protéger l'information détenue par le gouvernement fédéral;
- investir 948 millions de dollars pour moderniser l'infrastructure informatique essentielle au sein du gouvernement, par exemple la modernisation du versement des prestations et Services partagés Canada;
- créer le poste de commissaire aux données et financer l'élaboration de normes en matière de gouvernance des données à l'échelle de l'industrie.

Équité

En reconnaissance de la nécessité de l'inclusion, le gouvernement soutient les groupes en quête d'équité afin de permettre à tous de participer à l'économie de l'innovation. À ce titre, le budget propose les initiatives suivantes :

- 1 milliard de dollars sur six ans en financement supplémentaire au Fonds pour la large bande universelle afin d'étendre l'accès à Internet haute vitesse dans les communautés rurales et éloignées;
- du financement supplémentaire pour les groupes en quête d'équité, y compris le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires et la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

Éducation

Le budget témoigne également de l'importance reconnue de l'éducation pour accroître la mobilité et permettre la participation à l'économie de l'innovation; aussi annonce-t-il les mesures suivantes :

- la création du Programme canadien d'aide financière aux étudiants, qui facilitera le remboursement de la dette des étudiants et aidera directement les étudiants qui en ont le plus besoin;
- le doublement des bourses canadiennes pour étudiants jusqu'en 2023, grâce auquel les étudiants à temps plein peuvent recevoir jusqu'à 6 000 \$ par année dans le cadre du programme;
- le financement du Programme de stages pratiques pour étudiants à hauteur de 239,8 millions de dollars en 2021-2022 afin d'appuyer les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants de niveau postsecondaire. Dans le cadre de ce programme, les employeurs reçoivent une subvention salariale de 75 % jusqu'à concurrence de 7 500 \$ par étudiant.

kpmg.ca/fr



[Nous joindre](#) | [Politique de KPMG en matière de confidentialité en ligne](#) | [Avis de non-responsabilité](#)

© 2021 KPMG s. r. l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.